

Bordeaux, le 11 septembre 2024

Communiqué de presse

Lutte contre la précarité alimentaire étudiante : les Banques Alimentaires et La Coopération Agricole en font une priorité de leur partenariat en Nouvelle-Aquitaine

Alors que le coût de la rentrée étudiante 2024 s'annonce une nouvelle fois à la hausse, La Coopération Agricole et les Banques Alimentaires renforcent leur partenariat par la mise en œuvre d'un volet régional de leur convention nationale, axée sur la lutte contre la précarité alimentaire étudiante en Nouvelle-Aquitaine.

Le 11 septembre 2024, les Banques Alimentaires Nouvelle-Aquitaine et La Coopération Agricole Nouvelle Aquitaine ont signé à Bordeaux la première déclinaison régionale de la convention nationale qui lie les deux institutions depuis le dernier Salon International de l'Agriculture.

Au niveau national, la convention prévoit notamment de :

- Favoriser le développement de coopérations autour du don et de l'engagement,
- Participer à l'amélioration de la qualité de l'aide alimentaire et de l'accompagnement social proposé par les Banques Alimentaires,
- Impulser des coopérations locales pour le public étudiant.

C'est sur ce dernier volet, que la déclinaison Nouvelle-Aquitaine est plus particulièrement orientée.

En effet, le sujet de la précarité alimentaire a pris une ampleur inédite depuis 2020 avec la succession des crises du Covid puis le déclenchement de la guerre en Ukraine et la montée des prix. Les jeunes de 15-25 ans représentent désormais 22% des personnes accueillies dans le réseau des Banques Alimentaire, soit une augmentation de 19% par rapport à 2019.

A travers son dispositif « A la rencontre des jeunes pour une nouvelle France alimentaire » mis en place en 2023, dans 6 grandes villes de France, La Coopération Agricole a constaté que l'accessibilité de l'alimentation est un sujet prégnant chez les jeunes. Les élus de La Coopération Agricole ont validé la mise en place d'une action spécifique pour lutter contre la précarité alimentaire étudiante.

Cette première déclinaison régionale s'est accompagnée d'un premier appel aux dons auprès des coopératives orientés vers les étudiants bénéficiaires des Banques Alimentaires de Nouvelle-Aquitaine, soit 2 000 étudiants par semaine qui bénéficient via les CROUS ou les épiceries solidaires étudiantes gérées par les Banques Alimentaires.

Au jour de la signature de la convention, plusieurs coopératives de Nouvelle-Aquitaine ont d'ores et déjà répondu à l'appel (Terres du Sud, Océalia, Terra Lacta, Maisadour, Kiwi Sud-Ouest...) enclenchant une dynamique durable.

« Parce que nous partageons avec les coopératives agricoles, les valeurs de solidarité et une volonté de soutenir le développement de nos territoires, notre partenariat national prend en Nouvelle-Aquitaine tout son sens : nous avons choisi d'aider ensemble plus particulièrement les jeunes générations en cette période de rentrée dans l'enseignement supérieur ».

Bernard Bonnes, vice-président de la Fédération des Banques Alimentaires.

« Il n'est pas concevable dans un pays tel que le nôtre que de telles situations de précarité subsistent chez nos étudiants et créent dès l'entrée dans l'âge adulte une véritable fracture sociale alimentaire. Face à cette réalité, La Coopération Agricole s'engage à favoriser le don des coopératives auprès des Banques Alimentaires et à continuer de promouvoir des mesures structurelles pour lutter durablement contre ce fléau. »

Dominique Chargé, Président de La Coopération Agricole.

Contacts presse :

Sabri Derradji, La Coopération Agricole - sderradji@lacoopagri.coop - 06 61 85 90 77

Barbara Mauvilain (FFBA), barbara.mauvilain@banquealimentaire.org, 0688681873